
Le travail

Document adopté
par l'Assemblée Générale de Nous Aussi
le 27 novembre 2013



Résumé de nos demandes

Nous avons le **droit de travailler** comme tout le monde, de choisir notre travail et de gagner notre vie.

Le travail est important pour nous :

- pour gagner notre vie ;
- pour montrer nos capacités ;
- pour faire partie de la société.

Nous voulons pouvoir travailler si nous en avons envie, même si ce n'est que pour quelques heures.

Nous voulons de l'aide et un environnement de travail adapté.

Nous voulons être formés grâce à des formations accessibles.

Nous voulons aussi des informations accessibles sur le travail et l'emploi.

Nous voulons garder les **différentes possibilités pour travailler** :

- le milieu ordinaire ;
- l'entreprise adaptée ;
- l'ESAT.

Nous voulons pouvoir passer de l'un à l'autre.

Nous voulons de l'aide pour cela.

Les ESAT sont importants pour nous.

Les ESAT donnent une chance à tout le monde et nous aide à progresser.

Il y a des choses à améliorer dans les ESAT.

Nous voulons que tous ceux qui en ont besoin puissent avoir une place en ESAT.

Nous voulons avoir le choix d'un métier à l'ESAT, selon nos envies et nos capacités.

Nous voulons que notre métier soit reconnu.

Nous aimerions être salariés comme tout le monde, mais nous savons qu'être salarié c'est aussi être moins protégé.

Nous aimerions être mieux payés et avoir accès à un fonds social.

Nous voulons être plus consultés concernant nos conditions de travail, dans les CVS,

mais aussi dans les comités d'entreprise et dans les comités d'hygiène et de sécurité.

La loi oblige les ESAT à donner des soutiens.

Nous voulons plus de soutiens dans les ESAT où il n'y en pas assez.

Quand il y a des travailleurs avec différents handicaps dans l'ESAT, les professionnels doivent être formés, pour un meilleur accompagnement.

Nous voulons pouvoir travailler en **milieu ordinaire**

si nous en avons la capacité et l'envie.

Les entreprises doivent respecter leur obligation d'emploi.

Les ESAT ne doivent pas retenir les travailleurs avec un bon niveau.

Les ESAT et les entreprises
doivent nous aider à aller en milieu ordinaire.

Nous voulons des services pour nous informer,
pour nous aider à aller en milieu ordinaire,
et pour nous soutenir quand nous sommes en milieu ordinaire.

Nous voulons pouvoir travailler quelques heures en milieu ordinaire
et être en établissement le reste du temps.

L'ESAT doit s'adapter **quand le travail devient trop dur**.

Par exemple, nous permettre de travailler moins
ou nous donner un travail moins difficile.

Si travailler est vraiment trop dur,
nous voulons pouvoir arrêter de travailler plus tôt
et avoir le choix de :

- rester à la maison ;
- rester à l'ESAT pour faire d'autres activités que le travail ;
- faire des activités dans d'autres endroits.

Il faut nous aider dans ces changements.

La section annexe d'ESAT est un bon exemple.

1. Le droit au travail

La Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées est un document très important.



La Convention dit ce que les pays doivent faire pour que les personnes handicapées aient les mêmes droits que tout le monde.



La Convention dit que les personnes handicapées ont le droit de travailler comme tout le monde, de choisir leur travail et de gagner leur vie.



C'est important d'avoir un travail, de ne pas être au chômage.



Nous avons des difficultés, mais nous ne servons pas à rien.

Le droit au travail, c'est avoir un métier comme tout le monde, c'est montrer nos capacités.



Quand on travaille, on gagne notre vie.



Mais ce n'est pas qu'une question d'argent.

Quand on travaille, on fait partie de la société, on se sent utile.



Quand on travaille,
on fait bien les choses,
on est fier de ce qu'on fait.



Quand on travaille,
on est avec d'autres personnes,
on n'est pas seul.



Parfois, on ne veut pas nous laisser travailler du tout.



Il faut se battre pour faire reconnaître ses capacités,
pour être pris à l'ESAT,
ou pour pouvoir travailler quelques heures en milieu ordinaire.



Même si on est en foyer de vie,
on doit pouvoir travailler quelques heures,
en ESAT ou en milieu ordinaire.



Avoir le droit de travailler,
cela veut dire aussi être formé.



Nous voulons un meilleur accès aux formations.
Les formations doivent être adaptées,
par exemple avec le facile à lire et à comprendre.



Nous voulons aussi des informations accessibles :

- sur le droit au travail ;
- sur les différentes possibilités de travail ;
- sur nos droits en tant que travailleurs ;
- sur la rémunération.



2. Les différentes possibilités de travail

Il y a plusieurs possibilités pour travailler :

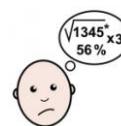
- le milieu ordinaire ;
- l'entreprise adaptée ;
- l'ESAT.



C'est bien de garder ces trois possibilités.



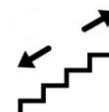
Parfois, c'est trop difficile
de travailler en milieu ordinaire
ou en entreprise adaptée.



Parfois, on a besoin de d'abord travailler en ESAT
ou en entreprise adaptée
avant de se sentir prêt pour travailler en milieu ordinaire.



C'est important d'avoir la possibilité
de passer du milieu ordinaire à l'ESAT,
ou de l'ESAT au milieu ordinaire.



Nous voulons pouvoir dire nos besoins de changement
le plus souvent possible.



Nous voulons pouvoir changer
notre projet personnalisé.



Les professionnels doivent être à l'écoute.
Ils doivent encourager l'expression.



Il faut aussi nous aider dans ces changements.
Il faut nous donner du temps.



Dans les trois possibilités de travail,
nous avons besoin d'aide.



L'aide nous permet d'avoir plus confiance en nous.

L'aide nous permet de progresser, d'apprendre.



Il nous faut aussi un environnement adapté.

Nous voulons comprendre ce qui nous entoure.

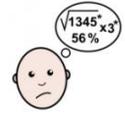


3. A l'ESAT

Les ESAT sont importants
pour les personnes handicapées intellectuelles.



Toutes les personnes n'ont pas la possibilité
d'être en milieu ordinaire ou en entreprise adaptée.



Les ESAT donnent une chance à tout le monde.



Travailler en ESAT nous aide à prendre confiance en nous.
Notre travail est reconnu.
Nous aimons le travail bien fait.



Travailler en ESAT nous aide à prendre des habitudes de travail :
les contraintes, la vitesse, les ordres, les règles, les remarques.



Etre à l'ESAT nous aide à nous ouvrir au monde.



Nous avons des collègues,
il y a souvent une bonne ambiance.



Parfois, nous rencontrons les clients de l'ESAT.



Parfois, nous travaillons en détachement dans une entreprise.



Il y a aussi des problèmes.



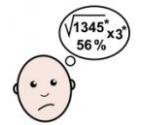
Il n'y a pas assez de places en ESAT.



Nous ne choisissons pas toujours ce que nous faisons à l'ESAT.



Certaines activités ne nous intéressent pas.



Certaines activités sont trop dures.

Nous voulons avoir le choix d'un métier, selon nos envies et nos capacités.



Nous voulons que notre métier soit reconnu.



Nous voulons pouvoir dire :

- je suis agent de fabrication industriel ;
- je suis cuisinière ;
- je suis blanchisseur.



A l'ESAT, on nous considère comme des usagers.



Nous pensons que nous sommes des ouvriers.

Nous travaillons comme tout le monde.



Nous aimerions être salariés comme tout le monde.

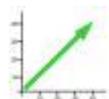
Mais nous savons qu'être salariés c'est aussi être moins protégés.



Nous trouvons nos revenus trop faibles, car autour de nous les prix augmentent.



Quand on fait un stage à l'ESAT, on n'a pas de rémunération.



Parfois les ESAT ont un fonds social.

Le fonds social permet aux travailleurs d'avoir des tickets de cinéma, des chèques cadeaux.



Mais il n'y a pas de fonds social dans tous les ESAT.



Nous n'avons pas de tickets restaurants.

L'ESAT organise les déjeuners,
mais nous ne pouvons pas toujours choisir
ce que nous mangeons.



C'est important de travailler dans de bonnes conditions.

Nous voulons avoir notre mot à dire.

Nous voulons être consultés.

Cela est de plus en plus le cas,
cela doit continuer.



Nous voulons parler dans les CVS.



Nous voulons aussi parler dans d'autres endroits,
comme dans le comité d'entreprise
ou dans le comité d'hygiène et de sécurité.



Cela se fait déjà dans certains ESAT.

Il faut nous parler comme à des adultes.

Nous voulons être respectés.



La loi oblige les ESAT à donner des soutiens.



Souvent, nous aimons les soutiens.

Ils nous aident vraiment.



Mais d'un endroit à l'autre,
ces soutiens sont très différents.



Parfois il n'y en a pas assez.



A l'ESAT,

il y a des travailleurs avec différents handicaps.



Il faut un bon accompagnement

pour que tout se passe bien entre tout le monde.



Il faut former les professionnels.



4. L'entreprise adaptée et le milieu ordinaire

Pour travailler en milieu ordinaire, il faut :

- être à l'aise ;
- ne pas avoir peur ;
- se faire accepter et respecter.



Travailler d'abord en ESAT ou en entreprise adaptée, cela peut nous aider.



Malheureusement, les entreprises en milieu ordinaire ne font pas toujours les efforts nécessaires.



Souvent elles voient nos difficultés avant nos capacités.

Les entreprises doivent respecter leur obligation d'emploi.



Parfois les entreprises utilisent des travailleurs d'ESAT en prestation.



Quand ces travailleurs font du bon travail, les entreprises doivent se poser la question d'embaucher ces travailleurs.



Les ESAT ne doivent pas retenir les travailleurs qui ont un bon niveau.



Si ces travailleurs ont envie, l'ESAT doit travailler avec eux et avec les entreprises pour les aider à aller en milieu ordinaire.



Les professionnels de l'ESAT doivent être sensibilisés.



Il faut des services pour nous informer,
pour nous aider à aller en milieu ordinaire,
et pour nous soutenir quand nous sommes en milieu ordinaire.



Nous voulons pouvoir faire
quelques heures comme salarié en milieu ordinaire
et le reste à l'ESAT.



En entreprise ordinaire ou en entreprise adaptée
on peut perdre son travail.



Mais être en milieu ordinaire,
cela peut aussi bien se passer.



Pour cela il faut nous aider.



5. Quand le travail est trop dur

Parfois les problèmes de santé,
le vieillissement,
arrivent avant la retraite.



Nous sommes plus lents.



Nous avons plus de mal à nous lever le matin.

Nous aimons travailler, mais le rythme c'est dur.

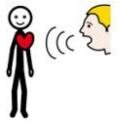
Nous avons beaucoup de pression sur nos épaules,
parfois cela nous stresse.



Souvent l'ESAT s'adapte à nos problèmes de santé,
à notre fatigue,
mais pas toujours.



Il faut que les professionnels acceptent notre fatigue.



Nous voulons pouvoir faire une autre activité à l'ESAT
si notre santé nous empêche de continuer la même.



Nous voulons pouvoir travailler moins si c'est trop difficile,
et rester quand même à l'ESAT jusqu'à l'âge de notre retraite.



Nous voulons pouvoir en parler
et travailler à temps partiel sans nous sentir coupable.



Nous voulons pouvoir adapter nos horaires à nos besoins.
Par exemple, commencer plus tard.



Pour cela,
il faut aussi des transports adaptés à nos horaires.



Si travailler est vraiment trop dur,
nous voulons pouvoir arrêter de travailler plus tôt.



Nous voulons avoir le choix de :

- rester à la maison ;
- rester à l'ESAT pour faire d'autres activités que le travail ;
- faire des activités dans d'autres endroits.



Nous voulons pouvoir faire d'autres activités,
pour ne pas nous ennuyer et garder des contacts.



Il faut nous aider dans ces changements.

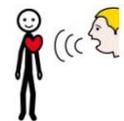
Le changement peut nous faire peur.



Il faut respecter les personnes qui ne peuvent pas travailler,
ou qui travaillent moins.



Il faut expliquer pourquoi les personnes ne travaillent pas,
ou travaillent moins,
pour lutter contre les fausses idées.



Nous ne sommes pas paresseux.

La section annexe d'ESAT est un bon exemple.



La section annexe d'ESAT permet :

- de moins travailler ;
- de garder l'intérêt pour le travail ;
- de faire d'autres activités, de discuter et de s'ouvrir aux autres ;
- d'arrêter progressivement le travail ;
- de se préparer à la retraite.

Annexe

Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées en facile à lire et à comprendre

Article 27. Le travail

Les personnes handicapées ont le droit de travailler comme tout le monde, de choisir leur travail et de gagner leur vie.

Les pays doivent en faire plus pour que les personnes handicapées aient un travail :

- En faisant des lois qui assurent que les personnes handicapées sont bien traitées au travail.
- En assurant que les personnes handicapées ont les mêmes droits et devoirs au travail et le même salaire.
- En s'assurant que les personnes handicapées ont le droit d'être membre d'un syndicat comme tout le monde.
- En s'assurant que les personnes handicapées peuvent participer aux programmes d'orientation pour trouver du travail et aux formations pour trouver du travail.
- En aidant les personnes handicapées à trouver et garder un emploi, tout comme à trouver un meilleur emploi.
- En aidant les personnes handicapées à monter leur propre affaire.
- En permettant aux travailleurs handicapés de travailler pour le pays ou dans les hôpitaux.

- En aidant les entreprises à donner du travail à des personnes handicapées.
- En s'assurant que les personnes handicapées ont un espace de travail approprié.
- En s'assurant que les personnes handicapées peuvent acquérir de l'expérience dans leur travail.
- En aidant les personnes handicapées à reprendre le travail.

Les pays doivent s'assurer que les personnes handicapées ne sont pas exploitées ou forcées à travailler sans être payées.